

FRANCE: TRAVAUX DE CONSTRUCTION

ACCORD-CADRE TRAVAUX MULTITECHNIQUES AU SEIN DES INSTALLATIONS DU CEA/CESTA

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

1 Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES - CENTRE CESTA

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Enseignement

2 Procédure

2.1 Procédure

Titre: Accord-cadre travaux multitechniques au sein des installations du CEA/CESTA

Description: Le CEA prévoit la mise en place d'un accord-cadre pour la réalisation des travaux d'aménagement tous corps d'état des infrastructures du centre CEA/CESTA. Créé en 1965, le CESTA comprend un site principal de 700 ha, installé sur la commune du BARP, incluant la zone du laser Mégajoule et un site associé le TEE (Terrain d'Expérimentations Extérieur à proximité de LUGOS) de 950 ha. L'accord s'exécutera dans le cadre d'une multi-attribution auprès d'un maximum de deux Titulaires pour une durée maximale de 4 ans à compter de la date prévisionnelle (01/06/2025). Les Titulaires retenus seront systématiquement consultés pour chaque nouvelle affaire. Les prestations/travaux confiés par marché subséquent seront d'un montant individuel plafond de 300.000 euros hors taxes.

Identifiant de la procédure: 2a540025-c053-4c08-be70-cb96a20bbcad

Identifiant interne: B24-00658-EB

Type de procédure: Restreinte

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure: Appel d'offres

2.1.1 Objet

Nature du marché: Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale: 15 avenue des Sablières

Ville: LE BARP CEDEX

Code postal: 33116

Subdivision pays (NUTS): Gironde (FRI12)

Pays: France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 22 000 000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires: PRESENTATION DES CANDIDATURES : La réglementation applicable à la présente procédure est définie par le code de la commande publique, livre 1er dispositions générales. Toutefois, s'agissant d'un appel d'offres restreint, seul un dossier de candidature est à soumettre à ce stade. En effet, seuls les candidats

retenus par le CEA seront invités à remettre une offre technique et financière. Le candidat fournira à l'appui de sa candidature : - le formulaire DC1 (Lettre de candidature et désignation du mandataire par ses cotraitants) ou équivalent ; - le formulaire DC2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement), ou équivalent. Ces formulaires sont disponibles sur le site Internet du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> - la copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire ou dans une procédure étrangère équivalente ». Le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des documents mentionnés à l'article R.2143-3 du code de la commande publique téléchargeable à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/tools/espdp/filter?lang=fr>. 7/39 Il est interdit de cumuler les candidatures : - en tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements y compris en tant que mandataire ; - en tant que membre d'un groupement et mandataire d'un autre. Les entreprises nouvellement créées sont autorisées à présenter leur candidature. Si elles ne sont pas en mesure de produire certains des documents demandés dans le présent avis de marché, elles peuvent justifier de leurs capacités financières et professionnelles par d'autres moyens que ceux indiqués dans le présent avis et notamment par la présentation de titres ou de l'expérience professionnelle du ou de leurs responsables ». La candidature contiendra tous les éléments demandés dans le présent avis de marché. Tout dossier transmis incomplet pourra être écarté. Les candidatures doivent être remises par voie électronique sur la plateforme PLACE (<https://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence B24-00658-EB. Afin de répondre de façon électronique, les candidats doivent déposer leur candidature sur la plateforme de dématérialisation des marchés (<https://www.marches-publics.gouv.fr>) en suivant les étapes décrites dans le guide d'utilisation en ligne (rubrique "aide"). Le candidat doit avoir au préalable fait l'acquisition d'un certificat électronique. Obtenir un certificat électronique prend plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Envoi par le candidat de plusieurs réponses électroniques à un même avis de marché : le candidat peut remettre au CEA plusieurs réponses électroniques pour un même avis de marché, notamment en cas d'oubli, de correction, de complément, et ce avant la date limite de réponse telle que définie dans le présent avis de marché. Dans ce cas, le CEA ne prendra en compte que la dernière réponse reçue ; les envois précédents ne seront pas ouverts. En conséquence, le candidat prendra toutes les dispositions utiles pour envoyer un dossier complet, dans les délais impartis. CLASSIFICATION DU MARCHE : Ce marché est un marché classifié de niveau « Très secret » au sens de l'arrêté du 9 août 2021 portant approbation de l'instruction générale interministérielle n° 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (IGI 1300). Il ne nécessite pas la détention d'informations et/ou de supports classifiés par le titulaire dans ses locaux. Les candidats doivent impérativement fournir les documents relatifs à l'habilitation indiqués dans le présent avis de marché ».

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux: Les cas d'exclusion de la procédure sont prévus aux articles L. 2141-1 à L.2141-5 et aux articles L. 2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique.

5 Lot

5.1 Identifiant technique du lot: LOT-0001

Titre: Accord-cadre travaux multitechniques au sein des installations du CEA/CESTA

Description: Pour l'organisation de cet accord-cadre, chaque Titulaire avec ses cotraitants et/ou sous-traitants (le cas échéant) doit être capable de répondre à l'ensemble des corps d'état définis dans le périmètre technique ci-dessous :

Métier 1 : Moyens généraux : - Etudes, maquette numérique, - Calculs et dimensionnement, - Moyens d'accès, -

Moyens de manutention. Métier 2 : Gros-œuvre / Second-œuvre : - Démolition - sciages, - Gros-œuvre, - Maçonnerie,

- Charpente bois, - Charpente métallique, - Plâtrerie, - Faux plafonds, - Faux planchers, - Menuiserie, - Serrurerie - métallerie - chaudronnerie, - Revêtements de sols, - Carrelage et faïence, - Peinture. Pour la durée totale de l'accord, la part estimative des travaux de Gros-œuvre / Second-œuvre est estimée à 33 %. Métiers 3 : Chauffage / Ventilation / Climatisation / Fluides : - Chauffage, - Climatisation - ventilation - désenfumage, - Plomberie, - Ventilation nucléaire, - Fluides industriels et air comprimé, - Vide primaire et secondaire. Pour la durée totale de l'accord, la part des travaux de Chauffage / Ventilation / Climatisation / Fluides est estimée à 33 %. Métier 4 : Courants Forts / Courants Faibles : - Courants forts, - Protection contre la foudre, - Groupes électrogènes, - Courants faibles, - Gestion technique, supervision, - Electromécanique - Moyens de levage. Pour la durée totale de l'accord, la part des travaux de Courants Forts / Courants Faibles est estimée à 33 %. L'exécution des travaux, nécessite également des prestations d'études (réalisation des documents d'exécution, plans 2D), de calculs et dimensionnement ainsi que les moyens d'accès et de manutention. Les ouvrages concernés par les travaux sont de type tertiaire (bureaux, restauration, ...), des bâtiments techniques de type laboratoire, des réseaux techniques (distribution électrique, chauffage, courants faibles, ...) et diverses infrastructures (réseaux d'eaux pluviales, réseaux d'eaux usées, dalles techniques, ...). A titre indicatif, le CESTA y compris le TEE comprennent : - 250 bâtiments sur le CESTA, 40 bâtiments sur le TEE, - 50 km de réseaux d'eau, - 27 km de réseaux électriques, - 8 km de réseaux de chauffage. Principes de fonctionnement de l'accord-cadre : Chaque affaire fera l'objet d'une mise en concurrence systématique entre les deux Titulaires de l'accord-cadre, puis il y aura passation d'un ordre de service à l'entreprise mieux-disante pour l'affaire considérée selon les critères définis dans la demande de devis émanant du CEA. Le nombre d'affaires à gérer en simultané par chaque Titulaire peut varier entre 1 à 40 par mois (du chiffrage d'une affaire jusqu'à la réception des travaux). Compte tenu de cette volumétrie prévisionnelle, la mise en œuvre de moyens associés ainsi qu'une grande réactivité concernant les délais de réalisation seront demandées à chaque Titulaire. Les trois premières années de l'accord sont fermes et la dernière année est optionnelle.

Identifiant interne: B24-00658-EB

5.1.1 Objet

Nature du marché: Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale: 15 avenue des Sablières

Ville: Le Barp Cedex

Code postal: 33116

Subdivision pays (NUTS): Gironde (FRI12)

Pays: France

Informations complémentaires:

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 2025-06-01+02:00

Durée: 48 MONTH

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 22 000 000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère:

Type: Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description: 1/ PRESENTATION DES CANDIDATURES : Les entreprises candidates doivent fournir à l'appui de leur candidature: — le formulaire DC1 (lettre de candidature et désignation du mandataire par ses cotraitants) ou équivalent. — le formulaire DC2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement), ou équivalent. Les formulaires sont disponibles sur le site Internet du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> — la copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire ou dans une procédure étrangère équivalente. — pour information, les attestations de régularité fiscales et sociales Le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des documents mentionnés à l'article R2143-3 du CCP, téléchargeable à l'adresse suivante : <https://ec.europa.eu/tools/espd/filter?lang=fr> Le DUME doit être accepté. Rappel du SRCM : • depuis le 18 avril 2018, le DUME ne peut être déposé par un candidat que par voie électronique. • depuis le 1er octobre 2018, les opérateurs économiques ont l'obligation de déposer leurs candidatures et offres par voie électronique sur PLACE pour les consultations lancées à compter de cette date, sauf dans les cas prévus par l'article R2132-12 du CCP. En cas de groupement, ce dernier doit revêtir la forme d'un groupement momentané d'entreprises (GME) solidaire ou à défaut d'un GME conjoint. En tout état de cause, le mandataire doit être solidaire de tous les membres du groupement. Il est interdit de cumuler les candidatures : - en tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements y compris en tant que mandataire ; - en tant que membre d'un groupement et mandataire d'un autre. Le recours à la sous-traitance sera effectué dans le cadre des dispositions du code de la commande publique. Le formulaire DAST du CEA est à compléter pour chaque demande d'acceptation de sous-traitant. Les entreprises nouvellement créées sont autorisées à présenter leur candidature. Si elles ne sont pas en mesure de produire certains des documents demandés dans le présent avis de marché, elles peuvent justifier de leurs capacités financières et professionnelles par d'autres moyens que ceux indiqués dans le présent avis et notamment par la présentation de titres ou de l'expérience professionnelle du ou de leurs responsables. 2/ CONDITIONS PARTICULIERES DE L'EXECUTION DU MARCHE : En raison de la teneur de la prestation, les candidats ne doivent avoir aucun lien juridique ou contractuel ou financier, de nature à créer une situation de conflit d'intérêts, au sens de l'article L2141-10 du code de la commande publique, avec l'entreprise titulaire du marché d'assistance relative à la prestation.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité économique et financière

Description: Un dossier de présentation du candidat, et le cas échéant de chaque cotraitant, comprenant entre autres : - les caractéristiques de l'entreprise : statuts, forme juridique, composition du capital, principaux actionnaires, participations, représentants engageant l'entreprise, effectif total, dimensions, activités, organigramme ; pour information un extrait-K-bis ou équivalent - une attestation d'assurance en cours de validité pour le candidat et chaque cotraitant ; - le chiffre d'affaire global et le CA concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; [Capacité financière du candidat : minimum de CA : 3 M€ /an] - les trois derniers bilans et comptes de résultat des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ; - Lorsqu'il appartient à un groupe, une attestation certifiant de son autonomie commerciale et de sa situation de concurrence vis-à-vis des autres entreprises du groupe. Si le candidat recourt à la sous-traitance, il doit produire les mêmes renseignements et documents concernant son/ses sous-traitants. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce(s) sous-traitant(s) pour l'exécution du marché, il apporte la preuve par tout moyen approprié. La sous-traitance totale est interdite.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité technique et professionnelle

Description: La sélection des candidats se fera sur les critères suivants: — expérience/compétence propre de l'entreprise candidate ou du groupement momentané d'entreprises, dans les études d'exécution, la réalisation de travaux, la mise en service et les essais, dans les domaines du gros-œuvre, second-œuvre, chauffage, ventilation, climatisation, fluides, courants forts et courants faibles ; — maîtrise des travaux de gros-œuvre, second-œuvre, chauffage, ventilation, climatisation, fluides, courants forts et courants faibles, prenant en compte

des contraintes de management (organisation, suivi et qualité, dans le respect de l'arrêté qualité du 10.08.1984) et de coordination de marchés intégrant une part de sous-traitance le cas échéant de prestations techniques, dans un contexte de forte co-activité avec d'autres corps d'état de travaux dans les bâtiments ; — les candidats doivent justifier qu'ils disposent des moyens humains, techniques et organisationnels nécessaires à la réalisation des prestations. L'atteinte de ces critères sera démontrée par les dossiers listés ci-après. Chaque entreprise candidate (le mandataire et chacun des cotraitants dans le cas d'un groupement) devra présenter : - l'organisation pressentie et le montage industriel pour ce type de prestations, avec le cas échéant l'organisation au sein du groupement et/ou la démonstration de sa capacité à maîtriser la sous-traitance ; - une liste prévisionnelle des fournisseurs et sous-traitants pressentis (pour chaque corps d'état) pouvant être dédiés sur les différents métiers objet de l'accord ; - l'effectif global du mandataire/co-traitant/sous-traitant ; - les moyens matériels principaux ; - l'organisation et la qualité (procédures, assurance qualité, certifications ou qualifications en cours de validité) ; - les certificats ou qualifications associés (détenus soit par le candidat seul ou les membres du GME en propre soit par un ou plusieurs sous-traitants agréés) en cours de validité délivrés par un organisme agréé, dont obligatoirement : 1. La certification CEFRI/E en radioprotection en application de l'arrêté du 27.11.2013 relatif aux « entreprises intervenant au sein d'établissements exerçant des activités nucléaires et des entreprises de travail temporaire concernées par ces activités » ; 2. La qualification amiante Qualibat 1552 ou équivalente ; 3. La certification qualité conforme au système qualité ISO 9001 version 2000 ; 4. L'agrément APSAD I7 pour la réalisation des systèmes de détection incendie ; 5. La certification HSE (Hygiène-Sécurité et Environnement) ou la copie de la politique HSE de l'entreprise ; 6. Les certifications professionnelles pour les risques électriques / mécaniques H0/B0/M0 - H0/B0/M1 - H0/B0/M2 ou H0/B2/M0 ; 7. Le certificat professionnel « port du harnais » pour le travail en hauteur. - un dossier précis et détaillé des références de réalisation de marchés similaires sur les cinq dernières années de l'entreprise et/ou de l'établissement susceptible d'intervenir, concernant des opérations identiques ou pouvant être assimilées notamment en termes de technicité et d'enjeu dans les domaines de gros-œuvre, second-œuvre, chauffage, ventilation, climatisation, fluides, courants forts et courants faibles. Devront être notamment précisés: la nature du projet, la date, le lieu d'exécution, les références du client correspondant avec ses coordonnées postales et téléphoniques ainsi que celles de la personne en charge du projet, un descriptif précis des responsabilités exercées et des actions conduites par le candidat dans le projet. Si le candidat recourt à la sous-traitance, il doit produire les mêmes documents concernant ce sous-traitant. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de ce sous-traitant pour l'exécution du marché, il apporte la preuve par tout moyen approprié

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure: 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans le dossier de consultation des entreprises

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Une habilitation de sécurité est requise

Description: Cet accord est classé « Très Secret - TS » au sens de l'arrêté du 09 août 2021 portant approbation de l'instruction générale interministérielle n° 1300 sur la protection du secret de la défense nationale. Cet accord donne accès à des informations classifiées intéressant la défense nationale. Il ne nécessite pas la détention d'informations et/ou de supports classifiés « TS » par le Titulaire dans ses locaux. En conséquence, le dossier de candidature doit contenir : - soit une attestation d'habilitation DGA en cours de validité, accompagnée d'une attestation de non changement (fait et droit) éditée par la personne morale candidate, depuis sa dernière

habilitation, - soit un dossier complet de demande d'habilitation (pour tout renseignement contacter par courriel le Cellule de Contrôle Gouvernementale du CEA/CESTA à l'adresse suivante : cesta.os-habilitation@cea.fr en lui précisant la référence du dossier suivante B24-00658-EB). Les mêmes démarches doivent être engagées pour les entreprises associées, en cas de candidature en Groupement Momentané d'Entreprises ou des sous-traitants pressentis par les candidats audit marché. Ces documents devront parvenir au plus tard à la date limite de remise des candidatures mentionnée dans le présent avis. A défaut d'avoir fourni ses attestations ou la copie de sa demande dans le délai imparti, le candidat est réputé avoir renoncé à sa demande d'habilitation aux informations classifiées pour le présent marché et donc à sa candidature. Pour les candidats de droit étranger le dossier devra également contenir l'attestation d'une habilitation appropriée délivrée par l'agence nationale de sécurité de l'Etat dont il relève. Cet Etat doit avoir conclu un accord de sécurité bilatéral ou multilatéral couvrant les échanges d'informations et/ou supports classifiés avec la France.

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variante: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation: 2024-03-22-12:00 12:00:00-12:00

Date limite de validité de l'offre: 12 MONTH

Informations qui peuvent être complétées après la date limite de présentation des offres:

Aucun document ne peut être présenté ultérieurement.

Informations complémentaires: « Le groupement retenu sera contraint de revêtir cette forme. Il est interdit de cumuler les candidatures, en tant que candidat individuel et membre d'un ou plusieurs groupements, y compris en tant que mandataire ; en tant que membre d'un groupement et mandataire d'un autre ».

Conditions du marché:

Facturation en ligne: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement en ligne sera utilisé: oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: Groupement solidaire ou, à défaut, groupement conjoint avec solidarité du mandataire

Informations relatives aux délais de recours: Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative. Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants: 2

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES - CENTRE CESTA

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Bordeaux

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES - CENTRE CESTA

8.1 ORG-0001

Nom officiel: COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES - CENTRE CESTA

Numéro d'enregistrement: 775 685 019 00322

Département: GIRONDE

Adresse postale: 15, Avenue des Sablières CS 60001

Ville: Le BARP CEDEX

Code postal: 33116

Subdivision pays (NUTS): Gironde (FRI12)

Pays: France

Point de contact: Elodie BOSSU

Adresse électronique: elodie.bossu@cea.fr

Téléphone: +33 5-57-04-44-17

Adresse internet: www.cea.fr

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de Bordeaux

Numéro d'enregistrement: 17330005400025

Département: Gironde

Adresse postale: 9 RUE TASTET

Ville: BORDEAUX

Code postal: 33000

Subdivision pays (NUTS): Gironde (FRI12)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Téléphone: 0556993800

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

11 Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: cfd4c5e4-617c-4ece-8fae-cbe5f0aa4d0f - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis: 2024-02-12Z 12:31:16Z

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

11.2 Informations relatives à la publication